

Accès à la salle de Télétravail

Modalités spécifiques suite aux dégradations des installations de télécommunication locales

Salle située sur l'Ecosite du Val de Drôme (Eurre)

Accès gratuit ; réservé aux entreprises du territoire

Horaires d'accès : de 8h45 à 20h du lundi au vendredi.

La salle présente 5 espaces de travail, connectés en filaire à Internet Très haut débit par la fibre.

Demande d'accès à formuler par mail à economie@val-de-drome.com précisant le(s) nom(s) et prénom(s) de la (des) personne(s) souhaitant avoir accès à la salle ; le nom de l'entreprise ; l'adresse du siège social de l'entreprise, les dates et horaires d'accès souhaités

Une acceptation de la demande sera formulée par mail, permettant l'accès à la salle.

Chaque travailleur devra se présenter avec un ordinateur portable et un câble RJ45 de longueur suffisante (prévoir 2m).

Le port du masque devra être respecté dans l'espace mis à disposition ainsi que les gestes barrières (distanciation physique).

La période d'accès sera ajustée en fonction de la durée des perturbations sur le réseau de télécommunication.

